

Moustique tigre



Aedes albopictus



Originaire d'Asie du Sud-Est



Espèce agressive envers l'Homme



BIOLOGIE

Le Moustique tigre est une espèce présente en France depuis 2004. Au 1^{er} janvier 2018, 42 départements étaient concernés dont la Vendée et le Maine-et-Loire. Son nom lui a été donné en raison de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Comme tous les moustiques, il apprécie les zones humides et chaudes. Mais il affectionne également nos maisons et le domaine public : sa femelle pondra ses oeufs dans les eaux stagnantes, les larves ayant besoin d'eau pour se développer et pourra prélever du sang pour la maturation de ses oeufs (elle seule pique). L'ombre des arbres et des arbustes constitueront également autant de lieux de repos.

LES ENJEUX

Le Moustique tigre est une espèce particulièrement nuisible, agressive envers l'Homme. Elle pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

A l'image des autres moustiques, sa piqûre peut provoquer de simples réactions inflammatoires locales, accompagnées de démangeaisons modérées. Elle peut aussi déclencher des réactions inflammatoires plus étendues, symptômes de réactions allergiques locales. Dans des situations de piqûres multiples, chacune peut entraîner une réaction modérée ou plus importante. Selon le niveau inflammatoire, il est recommandé de consulter son médecin traitant.

Le Moustique tigre est aussi, en régions tropicales et subtropicales, vecteur d'arboviroses, telles que la dengue, le chikungunya et le zika. Même si le risque est beaucoup plus réduit en régions tempérées, il n'est pas nul. Par exemple, en 2015, c'est un regroupement de 7 cas autochtones de dengue en Occitanie, et en 2017 un regroupement de 17 cas autochtones de chikungunya dans le Var, qui ont été investigués et traités en lutte anti-vectorielle.



LA LUTTE

Les bons gestes à adopter pour éliminer au maximum les gîtes permettant la ponte et le développement des larves du moustique chez soi :

- Jeter les objets et récipients inutilisés et pouvant contenir de l'eau (boîtes de conserve, pneus, pots de fleurs...) ou les ranger à l'abri.
- Renouveler l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Couvrir les réservoirs d'eau pluviale (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore...)
- Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :
 - débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies ;
 - élaguer les arbres ;
 - valoriser vos déchets verts en évitant les stagnations d'eau ;
 - ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
 - réduire les sources d'humidité ;
 - entretenir votre jardin ;
 - éviter les dépôts sauvages et recycler le déchets dans les filières appropriées.



42

c'est le nombre de départements français dans lesquels se trouve le moustique tigre

17

c'est le nombre de cas autochtones de chikungunya dans le Var en 2017

2004

c'est l'année d'arrivée du Moustique tigre en France

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le sur le site www.signalement-moustique.fr ou via l'application mobile iMoustique© !



Que faire en cas de suspicion ?

Contactez POLLENIZ selon votre département :

POLLENIZ (siège) : 02 41 48 75 70

POLLENIZ 49 : 02 41 37 12 48

POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

